

Fonctionnaires : les propos de Marine Le Pen suscitent un tollé

Syndicats de magistrats et de policiers protestent contre ce qu'ils jugent comme une « menace » et une « tentative de déstabilisation des institutions ».

LE MONDE | 28.02.2017 à 12h09 • Mis à jour le 28.02.2017 à 14h59 | Par [Bertrand Bissuel](#)

Les déclarations de [Marine Le Pen](#) sur les fonctionnaires ont déclenché un tir de barrage à la hauteur de l'indignation, très forte, qu'elles ont suscitée. Le président de la République, plusieurs membres du gouvernement et de nombreux syndicats d'agents publics sont montés sur le ring, lundi 27 février, pour [apporter](#) la contradiction à la candidate du [Front national](#) (FN) à la présidentielle.

Alors que les affaires judiciaires mettant en cause certains de ses proches s'accumulent, la dirigeante d'extrême droite avait pris à partie, dimanche, les magistrats mais aussi plus généralement les fonctionnaires, lors d'un meeting à [Nantes](#). « Je veux [dire](#) aux fonctionnaires, à qui un personnel [politique](#) aux abois demande d'utiliser les pouvoirs d'Etat pour [surveiller](#) les opposants, [organiser](#) à leur encontre des persécutions, des coups tordus (...), de se [garder](#) de [participer](#) à de telles dérives », avait lancé la candidate FN. Avant de [poursuivre](#) : « Dans quelques semaines, ce [pouvoir politique](#) aura été balayé par l'élection. Mais ses fonctionnaires, eux, devront [assumer](#) le poids de ces méthodes illégales. Ils mettent en jeu leur propre responsabilité. L'Etat que nous voulons sera patriote. »

Lire aussi : [Visée par la justice, Marine Le Pen se pose en cible du « système »](#)

« Je n'accepterai jamais qu'on puisse [mettre](#) en cause les fonctionnaires dans notre République au prétexte qu'ils appliquent la loi et qu'ils font en sorte que la [justice](#) puisse travailler », a réagi [François Hollande](#). « Aucune menace ne peut [empêcher](#) un fonctionnaire d'accomplir les missions qu'il doit [accomplir](#) en raison de ce qu'est la loi votée par le peuple souverain », a renchéri le premier ministre, Bernard Cazeneuve. Sur [Twitter](#), la ministre de la fonction publique, Annick Girardin, a fustigé la responsable du FN qui « s'assoit déjà sur l'Etat de droit ».

Marine Le Pen s'assoit déjà sur l'état de droit. Les fonctionnaires doivent rester neutres: ni menace aujourd'hui ni embrigadement demain !

— AnnickGirardin (@Annick Girardin)

Premiers visés par M^{me} Le Pen, les juges dénoncent les accusations très graves dont ils sont l'objet. « Nous sommes consternés par ce discours qui est antirépublicain, confie Benjamin Blanchet, de l'Union syndicale des magistrats (USM). Nous le sommes d'autant plus qu'il émane d'une personnalité qui, si elle remporte l'élection présidentielle, devra se [porter](#) garante de l'indépendance de la justice, l'un des fondements de la République. » « Elle se

place sur le terrain de la menace et de la tentative de déstabilisation des institutions, c'est inadmissible », enchaîne Clarisse Taron, présidente du Syndicat de la magistrature. Et d'ajouter, inquiète : *« On entraperçoit la politique qu'elle mettrait en place, si elle gagnait le scrutin. »*

M^{me} Le Pen « a franchi un pas dans la menace »

Les organisations de policiers vivent mal, elles aussi, le coup de pression de la présidente du FN. Celle-ci distille l'idée que les fonctionnaires de [police](#) formeraient une « garde prétorienne » prête à [obéir](#) à des consignes illégales, ce qui est faux, tempête Yves Lefebvre, secrétaire général d'Unité SGP-FO. *« Les policiers sont républicains et se refusent à [suivre](#) des ordres qui s'avèreraient illégaux, souligne-t-il. Il faut [rester](#) sérieux, la paranoïa de certains responsables politiques, dont Marine Le Pen fait partie, dessert la République. »* « Je ne vois pas de quoi elle parle, complète Christophe Rouget, du SCSI-CFDT. Nous travaillons dans le strict respect des règles de la procédure pénale. » Habitué aux « attaques » contre la police, M. Rouget trouve, tout de même, que M^{me} Le Pen « a franchi un pas dans la menace, ce qui est assez dangereux ». Très remonté, le syndicat Alliance a diffusé, lundi, un communiqué, rappelant que « les policiers œuvrent pour le sens commun et non pour des intérêts particuliers de quelconques officines ».

Les fédérations de fonctionnaires sont - bien sûr - sur la même longueur d'onde. Lorsque M^{me} Le Pen veut que chaque agent, « notamment [dans] la haute fonction publique », ait « à cœur l'intérêt national, l'attachement à la [France](#) et à ses valeurs », il s'agit d'une orientation « contraire à notre statut général, fondé sur la neutralité, l'impartialité, la compétence, l'efficacité », estime Jean-Marc Canon ([CGT](#)). C'est aussi « une atteinte à l'égalité d'accès à la fonction publique », poursuit-il, car la dirigeante du FN exprime, à l'évidence, la volonté d'enrôler des « patriotes » : « Selon quels critères ? Par qui ? Tout ceci comporte de lourdes connotations. »

« Le [voile](#) se lève sur ce qu'est le vrai programme du FN en matière de fonction publique », affirme Mylène Jacquot (CFDT). Il est, selon elle, porteur « de divisions au sein de la société ». Les propos de M^{me} Le Pen « sont inquiétants pour la démocratie », conclut Luc Farré (UNSA) : « Il n'y a pas de raison qu'une personnalité candidate à la présidentielle puisse mettre en cause des agents qui appliquent la loi. »

-  [Bertrand Bissuel](#)